

Des mémoires orphelines de patrimoine.

Thomas Zanetti
Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, RIVES/UMR 5600
3, rue Maurice Audin
69518 Vaulx-en-Velin
France
tomazanetti@hotmail.com

Abstract. Cet article examine la façon dont un lieu hérité d'un glorieux passé est investi par un projet engageant l'avenir de l'ensemble d'un territoire, en tant qu'espace donné et qu'espace produit par une société humaine, et les enjeux qui lui sont propres. La convocation contemporaine de l'esprit transmis par le lieu est à la base d'un processus de légitimation de l'action politique qui trouve ses sources dans une mémoire nourricière. L'apparition d'une polémique patrimoniale est la manifestation de l'ambiguïté du rapport que les sociétés en quête de post-modernité entretiennent vis-à-vis de leur histoire. Des conclusions peuvent être apportées quant à la complexité du traitement de l'enjeu mémoriel inhérent à la reprise du tissu urbain existant, et au risque de manipulation que comporte l'attribution à ces lieux patrimoniaux de nouveaux usages qui s'adressent à une audience globale. L'existence d'un vaste conflit patrimonial local conduit enfin à l'avènement de mémoires orphelines de patrimoine.

Se pencher sur l'esprit du lieu, s'attacher à saisir sa substance dans la confrontation entre ses aspects matériels et immatériels revient à questionner le potentiel signifiant et la charge émotive qui sont transmises par tout legs spatial. Quand des lieux hérités du passé sont réinvestis par les impératifs du présent, on assiste généralement à une mise en ébullition et à une redéfinition des valeurs attachées à ces espaces et aux traces qu'ils contiennent. L'action publique contemporaine doit alors composer avec la « *réserve de sens* » (Colson et Roux 1994) offerte par des sites parfois qualifiés de patrimoniaux, tout du moins appartenant à une histoire à laquelle on ne peut se soustraire qu'au prix de périlleux engrenages de tabula rasa.

Nous proposons ici d'appréhender la dialectique contradictoire entre nécessité de la mémoire et volonté de l'oubli à travers un exemple français, soit un projet de renouvellement urbain soumis à des enjeux majeurs (la Cité du Design à Saint-Etienne) et la chimère d'une harmonie illusoire qu'il compte entretenir avec l'un des derniers témoins de l'épopée industrielle locale (la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne).

Quelle lecture de l'esprit du lieu élaborons-nous ? Quel reflet désirons-nous voir dans le miroir du passé, alors que nos sociétés occidentales, modernes et globalisées cherchent à se rassurer face à un avenir incertain qui souvent leur échappe ?

L'esprit du lieu convoqué

Le projet architectural et urbain de la Cité du Design est la pièce maîtresse d'un vaste dessein qui vise à repositionner l'agglomération stéphanoise sur la carte mondiale des territoires urbains. Ainsi, la Cité ambitionne de devenir « l'élément fédérateur des ambitions culturelles et économiques de l'agglomération, qui souhaite être identifiée comme la métropole française du design », comme l'annonce l'instance décisionnelle locale dans sa communication officielle.

Ce projet d'avenir, qui doit symboliser et matérialiser le renouveau moderniste de Saint-Etienne, se propose de relever une série de défis que l'on peut décliner en trois dimensions. Tout d'abord l'économique, la Cité du Design ayant pour vocation de devenir l'acteur majeur de la mutation économique de l'ensemble de la région stéphanoise, qui traverse une crise structurelle suite au déclin irrémédiable de ses piliers industriels dans les années 1980. Pour remplir cette mission, la Cité doit donner naissance à une ville créative, entraînant ainsi l'arrivée des classes sociales spécifiques qui la composent (Florida 2003). Ensuite, le culturel, dès lors que la Cité doit s'imposer comme le vecteur de diffusion le plus puissant d'une « culture design » à l'échelle de l'agglomération. La réussite de ce second objectif induit l'appropriation de cet équipement culturel par la population locale : la Cité ne devra donc pas tomber dans un écueil élitiste en se cantonnant aux milieux professionnels, artistiques et universitaires. Ces deux premiers défis s'articulent entre eux, les instances décisionnelles misant sur les vertus économiques habituellement associées à la promotion du développement culturel municipal. Enfin, la Cité du Design est au cœur d'un projet plus général de renouvellement architectural, urbain et paysager qui renvoie à un enjeu d'attractivité territoriale. L'édification d'un bâtiment emblématique bénéficie du concours d'un architecte de renommée internationale (du moins considéré comme tel par les élus stéphanois) dont le rôle sera de proposer, pour abriter la future Cité, une enveloppe physique confinant à l'iconicité. La composante matérielle du projet s'appuie sur un urbanisme que nous pouvons qualifier de communicationnel, et constitue le levier d'une stratégie de marketing identitaire qui aspire à changer en profondeur l'image du territoire, à en bouleverser les fondements et les référents classiques, soit ceux d'une ville industrielle en perte d'attractivité chronique. La Cité du Design exprimera alors dans le paysage urbain stéphanois le passage d'une « ville noire » en déclin à une ville post-industrielle. Cette opération de renouvellement urbain, qui s'attache à revaloriser un espace fortement stigmatisé par le départ de l'activité industrielle, traduit également une volonté de gentrification par la captation des classes moyennes supérieures. Pour conclure sur ce point, on peut avancer que la Cité s'apparente à un véritable projet de société devant permettre à Saint-Etienne d'entrer de plein pied dans le XXI^{ème} siècle.

Le lieu élu pour recevoir l'implantation de la future Cité du Design est un espace hérité du glorieux passé industriel de la ville : la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne (MAS). Achievé en 1870, les différentes composantes de cet ensemble font apparaître une association de bâtiments aux fonctions différenciées : lieux de productions, lieux de vie et d'habitation, édifices réservés à l'administration. Les

spécialistes locaux et nationaux s'accordent pour reconnaître au site de la MAS des qualités patrimoniales indéniables : architecture typique du Second Empire, morphologie urbaine cohérente et plan d'ensemble intégrant les espaces pleins et les espaces vides tel un échiquier géant, distribution spatiale des divers éléments bâtis faisant apparaître une hiérarchie socio-spatiale marquée ... La valeur patrimoniale de la Manufacture est d'autant plus unique que beaucoup de témoignages de l'activité industrielle ont été détruits à Saint-Etienne depuis la fin des années 1980, quand les élus locaux voulaient cicatriser ces blessures béantes qu'étaient les multiples friches industrielles qui parsemaient le territoire. La présence de ces repères spatiaux stigmatisant la crise économique était alors vécu comme un traumatisme individuel et collectif. La MAS correspondrait en ce sens à l'un des derniers espaces en déshérence issues de l'industrie traditionnelle du territoire stéphanois, et serait donc disponible pour un nouvel usage.

La définition de cette nouvelle fonction, à travers le choix de localiser la Cité du Design sur ce site chargé de sens, a donné naissance à une entreprise de mobilisation du passé selon les enjeux du présent. En effet, les responsables du projet Design ont attribué au lieu une série de valeurs à même de justifier les choix engageant l'avenir du territoire, et de les inscrire dans une continuité historique sécurisante. Ainsi, en réinvestissant le passé de la Manufacture à l'aune d'une mémoire technique nourricière, les institutions politiques locales ont pu élever Saint-Etienne au rang de berceau de l'activité du design. Cette dernière ferait donc partie de l'histoire de la Ville qui a toujours favorisé un dialogue entre l'art et l'industrie, et le projet d'avenir incarné par la Cité ne sortirait donc pas de nulle part, mais serait le continuum d'une tradition séculaire de savoir-faire, de qualification, d'esprit de créativité et d'inventivité. La Manufacture d'Armes s'est ainsi avéré être la réserve de sens de cette campagne de légitimation historique. La collectivité a engagé un travail d'imagination érigeant la MAS en lieu-ressource des résolutions contemporaines, et faisant du passé du site un « *entrepôt synchronique de scénarios culturels* » (Appadurai 2005). Nous avons pourtant pu observer des interprétations historiques souvent disparates, parfois contradictoires, entre les multiples acteurs qui se sont engagés dans des dispositifs de relecture et de réécriture du passé de ce haut-lieu industriel. La forme urbaine du site est ici utilisée comme le support narratif de l'énonciation d'une histoire collective et de la célébration d'un « passé design » en partie mythifié.

L'esprit de la Manufacture a donc été convoqué pour sa capacité à légitimer le projet symbolisant l'avenir du territoire. Toutefois le potentiel signifiant du lieu évoque également les réminiscences d'une histoire douloureuse (Ricoeur 2000), celle de la perte de l'activité industrielle qui a construit le territoire et fait sa richesse pendant plusieurs siècles. Nous allons désormais nous attacher à décrire la manière dont la collectivité a appréhendé ces souvenirs embarrassants (c'est-à-dire ceux qui relèvent des références classiquement associées au monde du travail, notamment les grands mouvements de contestation ouvrière qui jalonnent l'histoire d'un espace produit en grande partie par l'activité industrielle), et aborder dans quelle mesure la société stéphanoise, en partant « *en quête de nouveaux investissements d'objets* », s'est libérée « *de l'objet qui l'avait fait souffrir* » (Freud 1968).

L'esprit du lieu manipulé

Le déploiement du projet d'avenir articulé autour de la notion du Design et sa matérialisation concrète à travers l'implantation de la Cité a donné naissance à un conflit patrimonial et mémoriel qui a traversé l'ensemble de la société locale. La polémique a pris sa source lors de la présentation du projet architectural retenu, lorsque plusieurs associations stéphanoises de défense et de promotion du patrimoine se sont vivement émues en constatant que l'édification de la Cité du Design nécessitait la destruction des quatre bâtiments administratifs situés à l'entrée de la MAS. Après une année de combat opposant ces associations aux responsables (élus et aménageurs) du projet, une procédure controversée de patrimonialisation de la Manufacture a conduit à son inscription partielle au titre de l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Le classement concerne ainsi la totalité du site industriel, à l'exception des bâtiments suscités, ces derniers ayant été démolis pour permettre l'implantation de la future Cité.

La mise en patrimoine, en tant que mécanisme social et politique de construction mémorielle, évalue l'héritage à transmettre et les traces à conserver. Dans le cas stéphanois, c'est la mémoire technique réinvestie dans le présent qui a été élue, au détriment d'une mémoire sociale qui se perpétuait dans la matérialité d'édifices administratifs garants de la structure socio-spatiale de la Manufacture et représentant le pouvoir hiérarchique du lieu. L'évacuation des connotations sociales du site dans le cadre de la patrimonialisation a été vécue par la classe ouvrière locale comme un puissant sentiment de dépossession et de mise à distance. Cette disparition de l'objet témoin peut alors supposer une perte du groupe ouvrier stéphanois, comparable à la perte d'un objet aimé se transformant en « *une perte du moi* » (Freud 1968). L'éviction de sens issue de la procédure partielle d'inscription de la MAS montre la supériorité des élites patrimonialisantes sur le groupe social ouvrier local, qui souffre d'une crise de visibilité (Verret 1996) et peine à se réinventer une conscience de classe.

Nous pouvons ensuite questionner les tenants et aboutissants de la formulation par les associations d'une demande justice mémorielle : cette dernière traduit-elle un réel sentiment de nostalgie qui lierait la population locale au lieu et à l'esprit qu'il porte ? Nous présumons de l'intégrité de la démarche associative, tout en ne faisant pas l'éviction d'un risque d'instrumentalisation de la parole des habitants, dont les régimes d'engagement (Thèvenot, 2006) n'ont pu être clairement identifiés. La mobilisation par la sphère associative du souvenir individuel et collectif, relevant parfois de l'exaltation d'une utopie perdue de la solidarité ouvrière, pourrait finalement indiquer une tentative de prise de pouvoir au sein de la nébuleuse patrimoniale stéphanoise.

La transmission de l'esprit du lieu à travers son réinvestissement par la puissance aménageuse s'est donc débarrassée de la fraction douloureuse de son potentiel signifiant, encore mal assumée par les édiles stéphanois. On assiste ainsi à l'émergence d'épisodes amnésiques et de véritables trous de mémoires qui affleurent lors d'une narration de l'histoire du lieu sinon mensongère, tout du moins génératrice d'omissions. Une construction mémorielle abusive, officialisée par un dispositif de patrimonialisation, a été produite dans le but de dessiner les contours d'une histoire locale du Design, ou plus vraisemblablement d'une

histoire locale au service du Design. Cette dernière, dont on ne peut que souligner la visée hégémonique, a été établie par le groupe porteur de mémoire le plus éminent, à savoir l'instance politique de décision qui a démontré ainsi son contrôle de la redéfinition du passé dans le présent et sa faculté à se poser en seul juge de la « *rentabilité du temps qui passe* » (Carballo et Emeliannof 2002).

A Saint-Etienne, la stratégie remémorative d'évitement a mené à un remaniement des souvenirs de la population locale, « *de manière à les mettre en accord avec les conditions variables de son équilibre* » (Halbwachs 1925). La sélection mémorielle mise en œuvre par les institutions représentatives de la collectivité traduit probablement une « *forme de thérapie par l'oubli qui sélectionne certains événements pour en cacher d'autres* » (Rauthenberg 2003), mais le traitement diversifié qu'elle réserve aux traces matérielles et idéelles héritées de son passé n'a pu faire l'économie d'un conflit, dont l'intensité renvoie au double besoin contradictoire de gommer et d'invoquer son histoire. L'échec du dialogue entre esprit du lieu existant et création architecturale contemporaine est aussi celui de la construction d'une image globale de la localité. Si une perspective nostalgique de la patrimonialisation peut entraîner les dangers d'une muséification, d'une mise sous cloche et d'un enveloppement de l'héritage dans un drap mortuaire ; une perspective projective (par l'attribution d'un nouvel usage et la symbolisation de l'avenir dans les traces transmises par le passé) représente des limites toutes autres : celles de la dénaturation et de la manipulation de l'esprit du lieu.

Le travail de deuil (Ricœur 2000) engagé par la société locale avec la redécouverte de son passé est alors incomplet et inabouti, car corrompu par les impératifs du présent. Il institue inévitablement des mémoires orphelines de patrimoine.

S'inscrire dans une continuité respectueuse de l'esprit du lieu, chercher à atteindre une sincérité mémorielle dans la relecture du passé par le présent, s'apparente à un défi impossible à relever pour une société locale avide de reconnaissance globale. La perpétuelle fuite en avant qu'induit ces préoccupations post-modernes ne se conforme pas aux subtiles nuances de références identitaires tissées à travers les siècles. La volonté et l'impérieuse nécessité (qu'il s'agirait de discuter) de s'adapter au tourbillon déstabilisateur de la mondialisation conduit à des abus de mémoire, eux-mêmes légitimés par des impostures patrimoniales. L'exercice d'introspection et la recherche d'enracinement sont détournés de leur fonction initiale, ils traduisent la crainte qui est la nôtre face au temps qui passe et efface, brutalement, sans ménagement, des pans entiers d'une histoire qui est aussi notre raison d'être dans le présent et notre aptitude à nous inventer un avenir.

REFERENCES

- Appadurai, A. 2005. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris: Payot et Rivages.
- Carballo, C et Emeliannof, C. 2002. La liquidation du patrimoine ou la rentabilité du temps qui passe, *Annales de la recherche urbaine* 92 (Septembre): 49-57.

- Colson, D et Roux, J. 1994. Héritier d'une tradition industrielle : un enjeu temporel pour la cité. Le cas du Marais à Saint-Etienne (à côté des européennes de tradition industrielle, Lille: Presses Universitaires de Lille, 205-216.
- Florida, R. 2003. *The Rise of the Creative Class : And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York: Basic Books.
- Freud, S. 1968. *Métapsychologie*, Paris: Gallimard.
- Halbwachs, M. 1925. *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris: Ed. Albin Michel.
- Rauthenberg, M. 2003. *La rupture patrimoniale*, Paris: A la croisée.
- Ricœur, P. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris: Ed. du Seuil.
- Thévenot, L. 2006. *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris: La Découverte.
- Verret, M. 1996. *La culture ouvrière*, Paris: Ed. L'Harmattan.